

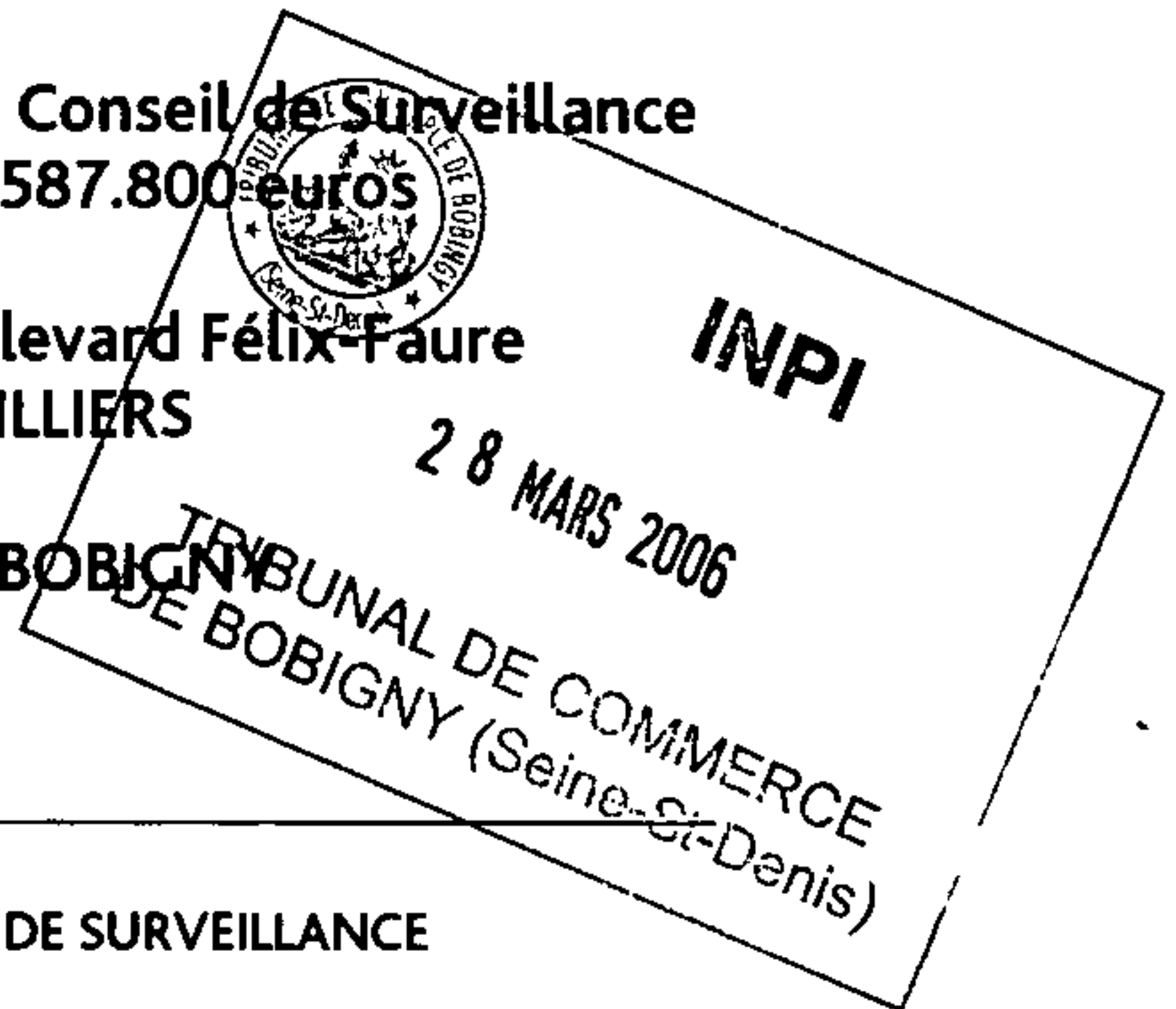
5711

Klöckner Distribution Industrielle

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital social de 22.587.800 euros

Siège social : 173/179, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS

542 086 350 RCS BOBIGNY



PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

DU 6 FEVRIER 2006

EXTRAIT

L'an deux mille six, le 6 février à 10 heures,

Le Conseil de Surveillance de la société Klöckner Distribution Industrielle, s'est réuni au siège social, sur convocation de Monsieur le Président, afin de délibérer sur l'ordre du jour qui avait été adressé à Messieurs les Membres du Conseil de Surveillance.

Etaient présents ou représentés :

Dr. Thomas LUDWIG, Président,

Monsieur Gisbert RÜHL, Vice-Président,

Monsieur Peter RINGSLEBEN,

Monsieur Philippe FIEVEZ, représenté par le Dr. Thomas LUDWIG,

Monsieur Bruno THERET.

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Bruno Theret.

A small, handwritten mark or signature in the bottom right corner of the page.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Philippe MULLER Président du Directoire,

Monsieur Jean COEUR, membre invité.

Le Conseil réunissant la présence effective de plus de la moitié de ses membres en fonction peut valablement délibérer.

La séance est présidée par le Dr. Thomas LUDWIG, en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Le Président rappelle que le Conseil de Surveillance est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture et approbation du Procès-Verbal du Conseil de Surveillance du 31 octobre 2005,
- 2) Démission d'un Membre du Directoire,
- 3) Nomination d'un nouveau Membre du Directoire,
- 4) Délégations de pouvoirs,
- 5) Questions diverses,
- 6) Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales et réglementaires de publicité.



1) Lecture et approbation du Procès-Verbal du Conseil de Surveillance du 31 octobre 2005

Le Procès-Verbal du Conseil de Surveillance du 31 octobre 2005 est lu et approuvé.

2) Démission d'un Membre du Directoire

Le Président du Conseil de Surveillance informe les Membres du Conseil de la démission de Monsieur Christian HATTE de ses fonctions de Vice-Président du Directoire, de Directeur Général et de Membre du Directoire, à effet du 31 janvier 2006.

Le Président du Conseil de Surveillance remercie Monsieur Christian HATTE pour la qualité des services rendus à la société Klöckner Distribution Industrielle et aux filiales depuis sa nomination.

Le Conseil de Surveillance prend acte de cette démission.

3) Nomination d'un nouveau Membre du Directoire

Le Président du Conseil de Surveillance propose aux Membres du Conseil de Surveillance la nomination, en qualité de Membre du Directoire, de

Monsieur Jean COEUR
né le 5 août 1966 à LA TRONCHE (38000)
demeurant à NOISY-LE-ROI (78590), 19, Résidence la Gaillarderie,

et rappelle que Monsieur COEUR occupe aujourd'hui les fonctions salariées de Directeur des Affaires Financières au sein de la SAS KDI, filiale de la SA Klöckner Distribution Industrielle.

Il est précisé que

- la fonction salariée exercée par Monsieur Jean COEUR auprès de la SAS KDI est régie par un contrat de travail en date du 30 juin 1998 et son avenant du 23 janvier 2006,
- en tant que Membre du Directoire, Monsieur Jean COEUR ne percevra pas de rémunération.

Le Conseil de Surveillance approuve la nomination de Monsieur Jean COEUR en qualité de Membre du Directoire.

.....



5) Questions diverses

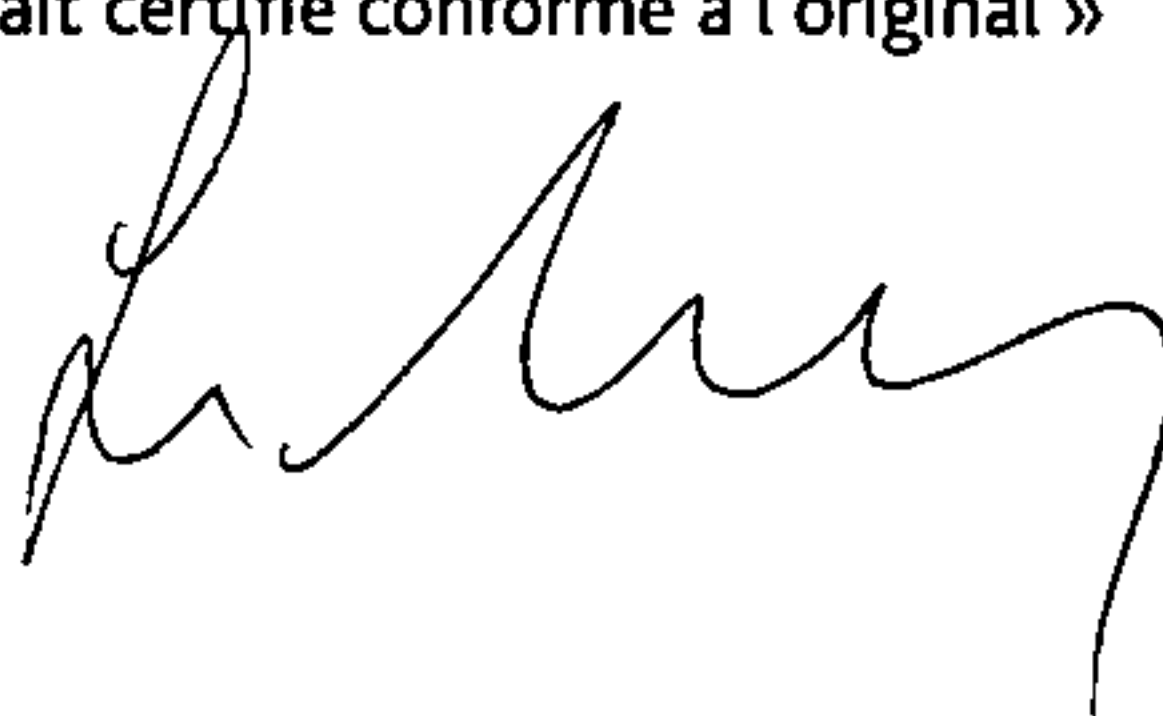
Un échange intervient entre les Membres du Conseil de Surveillance.

6) Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales et réglementaires de publicité

Le Conseil de Surveillance donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent Procès-Verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires de publicité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

« Extrait certifié conforme à l'original »

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes. The signature is positioned below the text '« Extrait certifié conforme à l'original »'.